

RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2024/128-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la Commission Européenne sous le n° NB 2401 Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de:

GERFLOR

1 Place Verrazzano

69258 LYON Cedex 09

FRANCE

Nom du produit:

SENSO UNIK

Description:

Revêtement de sol résilient (Famille EN ISO 10582)

(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission:

27/06/2024

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.

Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au produit précité conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

2. Détails du produit classé

2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol hétérogène à base de polychlorure de vinyle en format lame LVT de 203,3 mm x 1219,2 mm – 114 mm x 610 mm et dalle de 610 mm x 610 mm (famille EN ISO 10582).

Essai en pose collée (maintenue par l'envers adhésive) sur support fibres-ciment classé $A1_{\rm fl}$ ou $A2_{\rm fl}$ de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usage : PVC plastifié Nature de l'envers : PVC

Masse surfacique totale nominale : 4880 g/m²

Épaisseur totale nominale : 3,50 mm

Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,40 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	GERFLOR 1 Place Verrazzano	RL 2024/400-1 RL 2024/400-2	NF EN ISO 9239-1 (EN ISO 9239-1: 2010)
	69258 LYON Cedex 09 FRANCE		NF EN ISO 11925-2 (EN ISO 11925-2: 2020)

3.2. Résultats d'essais

			Résultats	
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2			Fs ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition	SENSO UNIK	6	Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	SENSO UNIK	3	Flux énergétique critique (kW/m²)	10,1
		3	Production de fumées (% X min)	113,4

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
$ m B_{fl}$	-	s1

Classement: B_{fl}-s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

En pose collée (maintenue par l'envers adhésive) sur support fibres-ciment A1_{fl} ou A2_{fl} de masse volumique ≥ 1350 kg/m³.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

Masse surfacique totale nominale : 4880 g/m²

• Épaisseur totale nominale : 3,50 mm

• Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,40 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

"Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai."

Le Responsable des Essais David VANDIERDONCK

1

Pour la SARL C.R.E.T. Le Directeur Technique Marc WELCOMME

Fin du rapport de classement